# Le refuge huguenot en Allemagne : notes lexicologiques à propos du Livre du Consistoire et du Protocolle de la Justice de Neu-Isenburg (XVIIIe s.)

Autor(en): **Schmitt, Hans Joachim**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **71 (2007)**

Heft 283-284

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-400134

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# LE REFUGE HUGUENOT EN ALLEMAGNE. NOTES LEXICOLOGIQUES À PROPOS DU *LIVRE DU CONSISTOIRE* ET DU *PROTOCOLLE DE LA JUSTICE* DE NEU-ISENBURG (XVIIIe S.)

## 1. Introduction

Cela fait plus de deux décennies déjà que nous nous attachons à l'étude lexicale du français employé par des réfugiés vaudois ou huguenots qui, par suite des persécutions subies en France, se sont établis en Allemagne à la fin du 17e ou au début du 18e siècles. A cette fin, nous avons dépouillé des centaines de documents ayant vu le jour dans les colonies fondées par eux, et qui sont conservés dans différentes archives locales ou régionales. Ces recherches ont mis à jour des faits lexicaux parfois inattendus, voire surprenants, dont de très nombreux addenda au FEW. Elles ont sans conteste enrichi nos connaissances non seulement du vocabulaire de l'époque, mais aussi de l'évolution du lexique français en général. C'est d'ailleurs cet aspect que vise Gilles Roques quand il souligne la richesse et l'importance pour l'histoire de la langue de ce qu'il appelle si justement «français périphérique»(1). Comme fruit de ces recherches, nous avons publié une série de contributions parues pour la plupart en Allemagne et rédigées en allemand, auxquelles nous ne pouvons que renvoyer brièvement ici (cf. Schmitt 1987, 1989, 1990, 1993a, 1993b), et surtout une monographie dans le cadre des *Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie* (cf. Schmitt 1996a), laquelle présente la somme des recherches faites jusqu'alors. Depuis, nous avons repris le sujet dans un article (cf. Schmitt 2004) et deux comptes rendus (cf. Schmitt 1998, 2002), toujours parus en Allemagne et en allemand(2). Ces derniers

(1) Lettre du 14 janvier 2005. Nous tenons à le remercier non seulement de l'intérêt constant qu'il porte à nos recherches, mais encore de quelques conseils judicieux, tant de forme que de fond, à propos du présent article.

(2) Ne sont mentionnés ici que les titres parus dans des revues ou recueils romanistiques. En outre, nous avons traité le sujet dans de nombreuses publications d'orientation historique, mais de diffusion restreinte.

concernaient des ouvrages traitant du Refuge protestant en Suisse. Comme ils contenaient de nombreuses citations tirées de documents originaux, nous y avons trouvé un certain nombre d'attestations précieuses dans le genre de celles dont il a été question plus haut. Aujourd'hui, les recherches en la matière sont considérablement facilitées par la présence sur Internet (sous www.stadt-neu-isenburg.de) de deux documents importants, issus eux aussi du Refuge: le *Livre du Consistoire* (*Konsistorienbuch*) de l'Eglise française réformée de Neu-Isenburg près de Francfort-sur-le-Main, et le *Protocolle de la Justice* (*Gerichtsbuch*) de la même communauté, qui datent tous les deux de la première moitié du 18e siècle. Le premier réunit les procès-verbaux des délibérations du consistoire, tandis que le second contient les minutes des auditions et jugements du tribunal local. Ce dernier avait à délibérer surtout d'affaires civiles, mais aussi de certains délits moins graves (vols, injures, voies de fait, etc.). Le grand mérite d'avoir mis sur Internet ces deux textes volumineux, travail fastidieux s'il en est, revient à Gudrun Petasch. Elle a, en plus, élaboré pour chacun une traduction allemande parue sous forme de livre: cf. Petasch 2002, 2005. Celle du *Livre du Consistoire* a fait l'objet d'un compte rendu de notre plume: cf. Schmitt 2005. Bien que, pour des raisons tant méthodologiques que linguistiques, notre jugement ait été assez sévère, l'auteur nous a consulté lors des travaux préparatifs pour le *Protocolle de la Justice*(3). C'est à ces deux sources que nous empruntons, à une exception près, les matériaux présentés ci-après.

Qu'on nous permette de dire encore un mot '*pro domo*'. Si notre nom apparaît si souvent dans les titres cités auparavant, ce n'est pas par manque de modestie. En effet, force nous est de constater que, parmi les romanistes allemands, peu nombreux sont ceux qui se sont laissés inspirer par le sujet. Du moins peut-on affirmer sans grand risque d'erreur que les études se concentrant sur l'aspect lexical du français d'exil sont rarissimes. La seule exception récente qui nous soit connue est un mémoire de maîtrise ('Magisterarbeit') non publié, présenté en 1997 à l'université de Stuttgart sous la direction de Peter Blumenthal. L'auteur, Dorina Frey, suit de près le modèle de notre monographie citée plus haut, bien que son

(3) Mme Petasch n'est pas romaniste, mais sociologue diplômée ('Diplomsoziologin'). En dépit de ce qu'elle annonce dans «Editorische Hinweise», elle n'a pas jugé nécessaire de marquer nos nombreux apports (cf. Petasch 2005, 485: «Toutes les traductions du français, *sauf celles marquées autrement*, sont de l'éditrice»; nous traduisons). Ce procédé, qui est en contradiction éclatante avec l'usage scientifique, n'est nullement compensé par une mention globale dans la préface (ibid. 9).

corpus soit naturellement bien plus restreint[4] (cf. Frey 1997). Parmi les publications antérieures, mentionnons d'abord l'étude déjà plus que centenaire de C. Marmier sur la colonie huguenote de Friedrichsdorf au nord de Francfort (cf. Marmier 1901). Donnant une large place au côté linguistique, elle a été dépouillée pour le FEW par W. von Wartburg et son équipe[5]. Plus récemment, c'est une thèse de Francfort présentée par Marie-Carla Milléquant qui a fait date (cf. Milléquant 1969)[6]. Elle s'y occupe de l'ensemble des colonies huguenotes en Hesse. À côté d'analyses historiques, socio-culturelles et folkloriques, une large part est consacrée aux survivances de la langue parlée et au dépouillement linguistique de documents d'archives. Par la suite, l'auteur a repris la thématique dans une bonne demi-douzaine d'articles, dont nous ne mentionnons ici que Lichtenthal-Milléquant 1993[7]. La situation linguistique des Huguenots à Berlin a été étudiée par Frédéric Hartweg et Wolfgang Bergerfurth (cf. Hartweg 1981, 1985[8], Bergerfurth 1993), alors que Jürgen Eschmann analyse celle de deux colonies de caractère opposé, l'une urbaine, l'autre rurale (cf. Eschmann 1989). On notera toutefois que ces travaux, à la différence de ceux cités auparavant, traitent presque exclusivement de l'histoire externe de la langue et n'abordent guère l'usage concret[9]. C'est d'ailleurs à J. Eschmann qu'a été confiée la rédaction de l'article «Langues romanes des migrants et des exilés: français et occitan» du deuxième tome de l'*Histoire linguistique de la Romania* (RSG, art. 168), paru en 2003[10]. Notre tour d'horizon serait incomplet sans référence à deux recueils réunissant les communications faites à l'occasion de colloques sur le français et le gallo-roman en Allemagne (cf. Kramer / Winkelmann [éd.] 1990,

(4) Elle analyse des documents provenant d'une seule colonie de réfugiés vaudois située dans le Wurttemberg.

(5) Cf. Beiheft 1950, 24. C'est d'ailleurs la seule trace que le français du Refuge ait, jusqu'à ce jour, laissée dans le FEW. Boger / Vogt 1930, qui y est cité aussi (p. 39), se rapporte non au français, mais à l'occitan parlé par les réfugiés vaudois établis dans le Wurttemberg (cf. aussi n. 11).

(6) Le directeur de thèse était Wolfgang Pollak, titulaire de la chaire de Philologie romane.

(7) Pour les autres, on se référera aux annotations qui y figurent. – Après son remariage, Mme Milléquant a changé de nom.

(8) Dans Hartweg 1986, l'auteur ne fait qu'effleurer cet aspect.

(9) C'est également le cas du chapitre que Ferdinand Brunot, dans son *Histoire de la langue française*, consacre au Refuge d'Allemagne. Mettant à profit une vaste littérature presque exclusivement allemande, il y résume un état de recherches qui est antérieur à la Première Guerre Mondiale (cf. tome VIII, 1re partie, 531–547).

(10) L'article est rédigé en allemand.

Dahmen et al. [éd.] 1993), où ont paru d'ailleurs plusieurs des contributions citées plus haut. Bien entendu, le français des réfugiés n'y constitue qu'un sujet parmi une grande variété d'autres, allant de la *Romania submersa* jusqu'aux problèmes de l'emprunt linguistique. C'est également le cas d'un livre issu de l'enseignement universitaire et publié par Johannes Kramer en collaboration avec Sabine Kowallik (cf. Kramer 1992). C'est à celle-ci qu'est dû le chapitre consacré à la langue des réfugiés, qui résume les recherches effectuées jusqu'alors (cf. Kowallik 1992)(11).

## 2. Glossaire

Les abréviations et sigles sont ceux du FEW; ZrP = Zeitschrift für Romanische Philologie; SR = Suisse romande. Pour les sources, nous utilisons les sigles suivants: ProtJust = Protocolle de Justice de la Communauté d'Ysembourg, 1727–1733; LivCons = Le Livre du Consistoire 1706–1754. Comme il ressort de l'*Introduction*, nos références se font à la version Internet (qui, seule, présente le texte français de l'original). Tandis que LivCons ne constitue qu'un seul fichier, ProtJust en comporte sept, que nous distinguons par des chiffres romains. Avant la pagination de la version Internet, mise entre parenthèses et précédée de «Int.», nous indiquons celle de l'original, où A et B s'emploient pour recto et verso.

Le texte du *Livre du Consistoire* a été rédigé successivement par quatre pasteurs. Toutefois, nos citations sont toutes de la main d'Abraham de Champ Renaud, qui exerça ses fonctions de 1716 à 1736. Il était Suisse romand, originaire de Cully entre Lausanne et Vevey sur le Lac Léman. Le *Protocolle de Justice* fut tenu par le greffier du tribunal local, Pierre Arnoul, un Vaudois originaire de Pragela dans le Val Cluson (aujourd'hui Val Chisone dans le Piémont). Brasseur de son état, pendant de longues années ancien de l'Eglise, temporairement maire, il comptait parmi les notables du village. Il avait quitté sa patrie dès 1685, et après un long séjour dans le comté de Wied sur le Rhin, c'est en 1702 qu'il s'était définitivement installé à Neu-Isenburg. Au moment où il tenait le *Protocolle*, il avait donc vécu déjà près d'un demi-siècle dans son pays d'exil, dont, selon les témoignages, il savait assez bien la langue(12).

---

(11) Cf. notre compte rendu paru ici 60, 1996, 262–270. – Il convient d'ajouter que les nombreux travaux de Ernst Hirsch ne concernent pas des documents d'archives, mais, outre l'occitan en usage dans leur patrie alpine, celui importé dans le Wurttemberg par les réfugiés vaudois: cf. surtout sa monographie fondamentale (Hirsch 1962). Pour Boger/Vogt 1930 cf. n. 5 supra.

(12) Pour une biographie détaillée cf. Petasch 2005, 65–69.

La qualité langagière des deux textes est fort différente. Dans le *Livre*, grammaire et orthographe sont généralement correctes. En outre, l'auteur dispose d'un vocabulaire riche et varié. Sa syntaxe, qui s'apparente au style administratif, est parfois assez compliquée, sans pour autant entraver sérieusement la clarté de l'énoncé. Au contraire, le *Protocolle* présente une ponctuation et, surtout, une orthographe hautement fantaisistes. Ces défauts sont encore aggravés par de fréquentes confusions de mots essentiels (telles que *à* pour *a*, *et* pour *est*, etc.) et l'oubli quasi systématique de l'accent aigu en position finale (p. ex. dans les participes passés). La syntaxe du texte est assez simple. On observe une nette prédominance de la parataxe, et les fréquents enchaînements et enchâssements de propositions ne facilitent guère la compréhension. Il est difficile de dire dans quelle mesure le bilinguisme partiel de l'auteur avait des répercussions sur sa compétence en français. De toute façon, nous n'avons pas pu découvrir d'interférences directes.

Ce décalage frappant s'explique tout naturellement par l'origine et le niveau d'instruction des auteurs respectifs. Le pasteur, de par sa formation, possédait une culture certaine, tandis que le greffier, malgré sa condition sociale élevée (cf. supra), était de toute évidence assez peu lettré.

Le texte est reproduit avec l'orthographe originale. Toutefois, dans les citations tirées de ProtJust, nous avons modernisé l'emploi arbitraire des majuscules et, pour plus de clarté, ajouté entre crochets des signes de ponctuation.

La plus grande partie des matériaux présentés ici, à savoir ceux extraits de ProtJust, sont encore inédits, à la différence de ceux tirés de LivCons qui ont déjà paru dans une revue allemande, tout comme l'article *diauté* provenant d'une autre source: cf. Schmitt 2005 et 2004, respectivement.

BABEAU n. f. "terme dépréciatif pour une femme, une jeune fille"

«Mais je s'ay [sic] qu'il y en à qui quand elle [s]e marieront ne seront plus pucelles[.] J'ay patiné la *babeau* Grimaut comme j[']ay voulu», 1727, ProtJust 18B (Int. I, 22).

Aj. à FEW 3, 214–215 (s. v. ELISABETH): Gren. *babeau* "femme de mauvaise vie"; pour le sens cf. aussi wall. *zabai*, *zabi* "femme de rien, gourgandine" et "fille / femme du peuple", resp. Au sujet de *patiner*, cf. l'article infra.

BAIGNER v. réfl. "se réjouir de, prendre plaisir à"

«[...] parce qu'ils se *baignoient d'*ouïr ce désordre», 1727, LivCons 172 (Int. 221).

Manque ds FEW[13]. Mais cf. GdfC 8, 273a et Hu 1, 455 (qui donne de nombreux ex. du 16e s., dont certains avec *de* + inf.). Sens encore enregistré par Ac 1694 et Trév 1721 (qui traduit par *delectari*).

BOUFFER v. tr.

Ds *bouffe-la-miche* "goinfre, gourmand" ou "homme gros, personne grasse" (?)

«[...] que Juville a traicte Delrieu de canaille[,] qu'il etoit un Jean s. h.[14] foutre et un bougre de chicaneur et *bouffe la miche*», 1732, ProtJust 234B (Int. VI, 54).

Ce terme injurieux manque ds FEW et toutes les sources lexicographiques que nous connaissons. Il paraîtrait logique de le rapprocher de *bouffe-la-balle* qu'enregistre le FEW avec les significations citées ci-dessus: attestations en argot parisien (Sainéan)[15] et dans de nombreux dialectes du Nord-Est et de l'Est, mais aussi en languedocien (cf. 1, 595a). Dans notre composé, le sémantisme s'expliquerait assez naturellement à partir de ses éléments: cf. *bouffer* "manger gloutonnement" et *miche* (scil. *de pain*), du moins si l'on pouvait se fier aux deux occurrences que cite GdfC 8, 350a, selon lequel ce sens serait attesté dès le 16e s. chez Marot et Fr. de Sales. Toutefois, Gilles Roques nous fait remarquer que «aucun des exemples que citent les dictionnaires n'est irréprochable»[16]. En effet, le second est définitivement à écarter, car l'auteur écrit *baufrer* (et non *bouffer*), témoin Hu 1, 518b, qui cite le passage en question. Quant à celui tiré de Marot («Mais Romme tandis *bouffera* / Des chevreaux a la chardonnette»), l'interprétation sémantique du verbe fait justement l'objet d'un travail en cours de Mme Nadine Steinfeld, du CNRS–ATILF de Nancy, dont il convient d'attendre les résultats[17]. Concernant notre composé,

(13) Comme on sait, les vol. 24 et 25, refonte du vol. 1, s'arrêtent à la lettre A.

(14) Dans ProtJust, cette abréviation apparaît systématiquement devant des termes injurieux ou obscènes. Nous n'en connaissons pas la signification.

(15) Même sens ds Villatte 1912 s. v. ("Freßsack"). Cf. aussi ibid. *rond comme balle* "dickgefressen" (s. v. *balle*).

(16) Courriel du 6 juin 2006. Selon lui, le sens actuel ne semble pas apparaître avant la fin du 18e s. Pour ce qui est des dérivés *bouffard* et *-eur*, qui ont existé au 16e s. et auxquels les dictionnaires attribuent le sens de "glouton, gourmand" (cf. Hu 1, 643–644, Gdf 1, 696c et, sans doute d'après eux, BlWbg [61975, identique à 51968] et GLLF [1], 480b), cette signification ne ressort pas sans équivoque des contextes cités.

(17) On verra alors si "gonfler ses joues par excès d'aliments", sens attribué à ce passage par TLF 4, 766b et, d'après lui, GRob 2001, 1, 1579, est pertinent. La date de 1535 est bien celle de l'œuvre en question, imprimée pour la première fois en 1539.

Gilles Roques propose donc de partir du sens bien documenté depuis l'ancien français de "souffler, gonfler", le second élément évoquant alors l'image d'une miche de pain bien gonflée, interprétation tout aussi plausible[18].

CASSE n. f. "lèche-frite"

«1 *casse* de fer à 3 piedts», 1728, ProtJust 33A (Int. II, 8).

Aj. à FEW 2, 1600–1601: ce sens, qui ressort nettement du contexte[19], est attesté en français écrit depuis 1543, mais aussi dans divers dialectes, dont le dauphinois.

CLAVIER n. m. "bedeau, sacristain, marguillier"

«[Jean]-Isaac Courtey sonneur et *clavier* de nôtre Temple [...]», 1719, Liv Cons 74 (Int. 58).

Aj. à FEW 2, 765b: une seule attestation dialectale en SR (Ajoie). Mais cf. aussi Gl 4, 103a, qui enregistre ce sens dans le français régional du 17e s., avec, en plus, de nombreux ex. dialectaux (tous provenant de l'ancien canton de Berne).

DESPECTUEUX adj. "irrespectueux, méprisant"

«[...] ayant pour ce sujet dit que la justice luy faisoit tort [...] et autres parolles *despectueuses* [...][,] c'est pourquoy il et condamné à 4 fl[orins] d[']amande», 1733, ProtJust 260A (Int. VII, 21).

Le mot manque ds FEW 3, 54b, mais Gdf 2, 625b l'atteste chez Chastellain, *Les exposicions de la Verite mal prise* (1459–1461)[20]. Toutefois, comme il ressort maintenant de Gl 5[1], 480a, il est (ou était) largement répandu en SR («partout»). De même, les attestations historiques (de 1712 à 1788) couvrent presque tous les cantons: B, F, G, Vd.

Aj. encore *despect* qu'enregistre FEW 10, 307a: «Fér 1787 (‹barbare›) –1791, Br 10». Ce substantif, Gl 5[1] (loc. cit.) l'atteste aussi en SR de 1645 à 1719, l'antidatant ainsi par rapport au FEW.

DÉTENU p. p. adj. "frappé, atteint d'une maladie"

---

(18) Nous le remercions tout particulièrement des informations précieuses qu'il a bien voulu nous communiquer au sujet de *bouffer*, et qui nous ont permis de «peaufiner» notre présentation.

(19) Le mot désigne aussi d'autres ustensiles de cuisine: casserole, poêle à frire, louche (cf. FEW loc. cit., et le long article ds Gl 3, 133–135).

(20) M. Takeshi Matsumura s'y réfère dans son CR de l'édition publiée récemment par J.-Cl. Delclos, cf. ici 69, 2005, 588.

«[le Sieur Dominique Martin est mort] après avoir vécû cinquante-deux ans sêpt mois et huit jours [...] et avoir été *detenu* quatre mois durant d'une fièvre quarte [...]», 1731.

Le passage se trouve dans le Registre des Anciens qui constitue un chapitre à part de LivCons. Nous le citons d'après le facsimilé reproduit ds Petasch 2002, 649.

Aj. à FEW 13/1, 221a, qui atteste *detenir* "saisir qn (en parlant d'une personne, de la fièvre)" surtout dans des textes bibliques du 16e–18e s. (dont la «Bible de Genève»(21)). Mais cf. aussi Gl 5[1], 319b, qui enregistre de nombreux ex. du français régional: Vd 1561–1787, G 1616.

DIAUTÉ n. f. "remède à base de guimauve"

«[Thomas Bonin ayant un enfant] attaqué d'une *dieaute* [sic](22) de boyeau», 1706, Archives municipales de Francfort-sur-le-Main.

Le passage se trouve dans les «Distributionslisten» (vol. 83, p. 312) de la communauté française réformée de Francfort, où sont consignées les sommes allouées aux réfugiés de passage. Il a déjà été cité ds Schmitt 2004, 9–10. L'écriture souple de l'original indique nettement l'auteur cultivé (pasteur ou diacre).

L'étymon est latin médiéval *dialt(h)ea*, attesté aux 9e et 10e s.(23). Il s'agit de «an einfaches *althaea* [< gr. αλθαια] "Eibisch" angeglichenes ursprüngliches *dialtheon* (< διάλθαιων)». Dans de telles formations, le préfixe grec δια "par, au moyen de" servait à désigner des remèdes. Le mot a par la suite subi une évolution à deux voies. D'une part, on a *dialté*, *dialtee* (13e–15e s.) et *dialthée* (dp. env. 1540; enregistré encore par l'*Encyclopédie* [1754], voire le *Larousse du XXe Siècle* [1929]), formes «savantes» avec adaptation suffixale. De l'autre, il existe plusieurs réflexes «populaires» à phonétisme régulier (ou presque), mais qui ne sont attestés que du 13e au 15e s.: cf. *deauté*, *deaulté*, *diauté*, *dyauté* (pour toutes ces données cf. FEW 24, 359–360)(24).

(21) Très probablement, l'auteur du texte, le pasteur Abraham de Champ Renaud, originaire de la SR (cf. supra), la connaissait. Son emploi du mot pourrait en être influencé.

(22) L'oubli de l'accent aigu n'est pas rare dans cette source.

(23) Nous remercions M. Johannes Kramer, professeur à l'université de Trier (Trèves), pour son aide à éclaircir l'étymologie du mot ainsi que d'autres conseils utiles.

(24) S'y ajoutent les attestations anglo-normandes de *dialtée/diauté* "a salve" fournies par Rothwell 1977–1992, 188a et Rothwell et al. 2005 sqq., 785a. La refonte élargit la définition en donnant "a medicament prepared with marshmallow".

D'après le FEW, qui suit sur ce point les témoignages concordants de ses sources, le mot signifie "onguent à base de guimauve". Comme l'interprétation sémantique de notre exemple pose problème (cf. infra), une observation préliminaire s'impose. Dans le *Roman de la Rose*, le mot apparaît dans un contexte peu spécifique («Ge te donrai tel *dëauté* Qui tes plaies te garira»), si bien que Gdf lui attribue le sens de "remède" (cf. 2, 432c). En revanche, pour TL – qui cite le même passage –, il signifie "un onguent" (cf. 2, 1229). Cette interprétation s'appuie visiblement sur une autre occurrence que Paul Meyer a découverte il y a presque un siècle dans un manuscrit de la *Bibliothèque Nationale*, et publiée dans *Romania* (cf. Meyer 1908). Le mot figure dans un recueil de recettes daté du début du 14e s.: «A faire *diauté*, triblez bien flour de genest, puis les cuisiez en cire novele [etc., avec des indications précises pour la confection]» (ibid. 364)(25). Il est clair que, dans notre exemple, le contexte exclut "onguent". Il s'agit plutôt du sens plus général de "remède"(26): on avait fait ingurgiter à l'enfant une potion à base de guimauve, mais celle-ci lui avait mal réussi (cf. «attaqué»). D'un point de vue extra-linguistique aussi, cette interprétation paraît plausible, la vertu curative des racines et feuilles de guimauve en cas de maladies intestinales étant bien connue(27).

Cette attestation tardive de la forme «populaire», après un intervalle de trois ou quatre siècles, est plus que remarquable.

EMPOIGNER v. tr. "voler, dérober"

«[...] s'il est vray aussy qu'il à êcrit[:] L'on à planté un May à une fille du village, ou l'on a coupé la pointe[,] et on le luy à *empoigne*», 1728, ProtJust 45B (Int. II, 22).

Aj. à FEW 9, 516b, où ce sens est attesté dialectalement en Poitou et en Charente-Maritime.

---

Le mot a passé aussi en italien (cf. *dialtea*, LEI 2, 331–332) et même en moyen haut allemand (sous la forme *dieltey*, cf. Diefenbach 1857, 179b s. v. *dialicia [etc.]*).

(25) Dans le *Glossaire-Index* annexé (cf. 374), l'éditeur cite encore les variantes (passées aussi dans FEW) *dialté*, *dialthée* "onguent dont la base est le mucilage de la racine de guimauve" d'après Dorveaux, *L'Antidotaire Nicolas* (il s'agit de la traduction française de l'*Antidotarium Nicolai* ou *Liber de simplici medicina [...]* de Platearius). Pour plus de détails cf. son article parallèle sur le provençal (cf. Meyer 1903, 274).

(26) Attesté aussi dans le latin médiéval d'Italie: cf. *dialtia* "rimedio, sorta di malva", Modena sec. XIV, LEI 2, 331 n.

(27) Cf. l'article *guimauve* ds GrEnc 19, 593: «L'infusion ou la décoction conviennent dans l'entérite, la diarrhée catharrhale, la dysenterie, etc. [...]».

Le passage est tiré des minutes d'un procès en diffamation. L'incident incriminé eut lieu après la plantation coutumière des Arbres de mai. Des jeunes gens sont accusés d'avoir inscrit, sur le mur d'un cabaret, des paroles injurieuses mettant en doute la virginité d'une jeune fille du village. Les gestes décrits dans le passage cité (coupe de la pointe, enlèvement de l'arbre) semblent donc avoir une signification symbolique allant dans ce sens. L'allusion est sans ambiguïté dans d'autres versions avancées par des témoins, p. ex.: «Le May qu'on â planté à fait revenir le pucellage à la fille qui avoit sauté sur la paillasse» (ibid. 41B, Int. II, 18).

EXCLUSIF adj. "libéré (d'une dette / obligation)"

«[...] quand [sic] aux pretentions que Jean Cristophe Muller pourroit avoir [...], il [scil. un débiteur] sera *exclusiff* de ses pretention[s] moyennant la somme de [1]7 fl[orins] 10 alb[us]», 1734, ProtJust 267B (Int. VII, 28).

Manque ds FEW 3, 277b, qui, outre le sens bien connu, n'enregistre que l'emploi comme terme de commerce (d'après Br 6, 314; cf. «article / agent *exclusif*»). Ici, il pourrait s'agir d'un terme de droit.

GRIEF adj. "grave"

«[...] le péché n'en n'est [sic] pas si *g[r]ief*», 1727, LivCons 173 (Int. 222).

Aj. à FEW 4, 264a: attesté jusqu'à Pom 1700, en plus d'ex. dialectaux (non en SR ni en Dauphiné).

MAUDISSON n. (f.?) "malédiction, imprécation"

«[...] de peur que [...] par là [ils] ne fussent chargés de *maudissons*», 1727, LivCons 172 (Int. 221).

Aj. à FEW 6/1, 85a «neuch.», d'après Pierrehumbert 355 (qui atteste cette forme en SR du 16e–18e s.; l'auteur du texte cité est Suisse romand, cf. supra). En outre, le FEW (loc. cit.) donne de nombreux ex. dialectaux du même type, qui couvrent une large partie de la Galloromania.

PALIN n. m. "pieu"

«[...] il brulloit des *pallins* lesquels il a pris d'un côté et d'autre [du cimetière]», 1728, ProtJust 32B (Int. II, 7).

Aj. à FEW 7, 527a, où mot et sens sont attestés en mfr. (Aoste), en frm. (EncSuppl 1, 13b), et dialectalement en Saintonge et en Suisse Romande (d'après Pierrehumbert 405b, qui atteste le mot du 15e–18e s.).

PATINER v. tr. "caresser indiscrètement (une femme)"

Cf. la citation sous *babeau* supra.

Aj. à FEW 8, 40a. Outre en français écrit (1628–Lar 1874, aussi comme v. n.), le mot est largement attesté, avec des sens identiques ou très proches, dans plusieurs dialectes (Picardie, Sologne, Louhannais, Chablis).

PLAIDER v. n. "badiner, plaisanter"

«[...] s'il n'est pas véritable qu'il à *plaide* avec la fille de Kuhn», 1728, ProtJust 39B (Int. II, 15).

Aj. à FEW 9, 9a: sens attesté seulement en 1392 et 1454 (d'après Gdf 6, 184b, textes d'archives). D'après le contexte du passage cité, il s'agit probablement d'un emploi euphémique pour "peloter, caresser indiscrètement" (cf. aussi *patiner* supra).

PLUMON n. m. "plumeau, édredon"

«[Devars] leva le *plumon* et dit [...]», 1727, ProtJust 15A (Int. I, 19).

Aj. à FEW 9, 86a, où forme et sens sont attestés dans un vaste éventail de dialectes, dont l'argonnais et le dauphinois.

REMBOURSER v. tr. pour *rebrousser*

Ds ~ *chemin* "rebrousser chemin, faire demi-tour"

«[...] qu'etans sortis[,] Reviol[,] voulant passer du côté de la Corone [= l'auberge du lieu][,] à *rembourcé chemin*», 1728, ProtJust 27B (Int. II, 34).

Cet emploi se rattache sans nul doute à FEW 10, 138a, qui connaît *rebourser chemin* (env. 1590–Cotgr 1611, dialectalement à Clermont-Ferrand). La confusion du préfixe qu'on observe dans notre ex. n'est pas sans précédent: cf. alyon. *remboursement* "rebroussement d'un objet" (ibid. 138b). La source en est Gdf, qui l'atteste dans une *Histoire de Lyon* de 1573: «rembourcement des coings», avec, comme définition, "rebroussement, endroit où les coins se relèvent ou s'infléchissent" (cf. 6, 776c–777a; ex. repris par Hu 6, 473a).

Dans le cas suivant, il pourrait s'agir d'une mauvaise lecture du même verbe: «[...] le Pasteur [...] dit, [‹]on m'a une fois enfermé aujourd'hui, je ne me laisse plus prendre[›,] et les Anciens ajoûtant que si on les enfermoit[,] ils crieroient par la fenêtre [‹]au voleur![›,] [Jean Wuillaume] *rembourra*[?] *son dessein* et il n'ût à dire aux Anciens [...] que des bagatelles et des sornettes», 1728, LivCons 221 (Int. 323). L'incident en question se produisit pendant une «visite pastorale». Comme le passage souligné signifie sans doute "n'exécuta pas son dessein, se ravisa", *rembourser* (pour *rebourser*) y aurait un sens figuré correspondant exac-

tement à celui du syntagme ci-dessus (le nommé J. W. fit «marche arrière»)[28].

VOIE n. f.

Ds *de voie et de fait* "effectivement accompli (en parlant d'un acte quelconque)" (?)

«[...] et *de voye et de fait* à prins les dits boutons», 1727, ProtJust 25A (Int. I, 32); «[Il, scil. un apprenti] l[']a quité *de voye et de fait* sans l[']advertir», 1728 ibid. 48B (Int. II, 26).

Manque ds FEW 14, 372a, qui ne connaît que *voie de fait* (dp. 1378)[29]. Pourtant, Hu atteste cette formule, sans doute juridique, dans les *Harangues* du chancelier Michel de l'Hospital («Il ne fault jamais défendre ung meurtre faict *de voye et de faict*»), où elle signifie visiblement "par voie de fait" (cf. 7, 501b). Apparemment, nos deux ex. présentent un sémantisme déviant, parce qu'ils n'impliquent ni violence ni acte insultant (cf. la définition de *voie de fait* p. ex. ds GRob 2001, 6, 1904b). Le syntagme semble plutôt se rapporter à un acte quelconque dont il souligne l'accomplissement.

Nous ajoutons deux cas douteux. Le premier présente un sémantisme pour le moins insolite. Dans le second, il semble s'agir d'une locution injurieuse qui, à notre connaissance, ne se retrouve dans aucun répertoire. Nous nourrissons l'espoir qu'il y aura quelqu'un parmi les lecteurs qui puisse contribuer à les éclaircir.

CHIFFRE n. m. "lettre capitale, majuscule"(?)

«[...] que le valet de Grabrouch [= une ferme voisine] luy avoit dit que l[']êcrit en *chiffre* avoit ête fait la 2[e] fête de la Pentecoste et que même avoit voulu empecher d[']ecrire celuy qui l'a ecrit», 1728, ProtJust 43A (Int. II, 19); «[...] qu'il [est] veritable qu'il [scil. un des accusés] à ecrit en *chiffre* à la paroy[:] Les filles d'Isembourg ont levé le cu du verre[,] mais non ce que Martin [scil. un témoin] avance», 1728, ibid. 45B (Int. II, 22). Il y a deux occurrences supplémentaires dans le texte.

Comme on le voit, il s'agit de l'affaire déjà mentionnée des inscriptions injurieuses (cf. nos explications sous *empoigner* supra). Le contexte pourrait justifier l'interprétation proposée en tête d'article. Y aurait-il un

(28) Ds Schmitt 2005, ne connaissant pas encore l'occurrence ds ProtJust, nous classions l'ex. sous *rembourrer*.

(29) Curieusement, le même paragraphe se retrouve, à la ligne près, p. 378a–b (à l'exception de la date «18. jh.» après «Fr. *voie* [de justice, d'appel, etc.]» [p. 372], qui est une faute pour «13. jh.»).

rapport avec *chiffre* au sens bien connu de "lettres initiales des prénoms, du nom de qn." (cf. FEW 19, 157a)?

MÈRE n. f.

Ds *Votre mère est-elle prête?*

«[...] que la sœur de Balcet leur à rêpondu qu[']elle ne leur donnoit point de brandevin[,] que quant Leger à entendu cela[,] il leur à dit [‹]allez vous s. h.(30) faire foutre[,] vous n[']aures point de brandevin[›]; qu'Arnoul dit à luy[,] Röder[,] ‹*Vôtre mere et elle prette*›[...]», 1731, ProtJust 174A–174B (Int. V, 25).

La scène en question s'était passée devant le cabaret du village, où, après un échange d'insultes, on en était venu aux mains. A en juger du contexte, il semble bien s'agir également d'une locution injurieuse, probablement à connotation obscène. Petasch 2005, qui partage cet avis, tente d'en donner une explication sociologique: «[...] typische Beleidigungsstrategie in patriarchalischen Gesellschaften: Man beleidigt das männliche Gegenüber, indem man die Ehre der Frauen seiner Familie angreift, vor allem die der Mutter» (cf. 340 n.).

### 3. Conclusion

Pour conclure, nous essaierons de classer les matériaux que nous venons de présenter suivant plusieurs types:

1° Il y a d'abord les faits lexicaux qui, à notre connaissance, ne sont encore attestés nulle part, y compris les deux cas plus ou moins obscurs.

2° Les trouvailles les plus spectaculaires sont sans doute celles où l'écart d'avec la dernière attestation répertoriée est énorme, à savoir deux, parfois même presque trois siècles: cf. *diauté* (1706 vs 15e s. FEW), *plaider* (1728 vs 15e s. FEW), *de voie et de fait* (1727 vs env. 1570 Hu). Dans *rembourser chemin* (1728), on observe – outre la survie de *rebourser*, variante sans métathèse de l'*r* (1611 FEW) – une confusion de préfixe attestée seulement en ancien lyonnais (1573 FEW). Quant à *despectueux*, notre ex. de 1733 est contemporain des attestations historiques en SR citées par Gl, alors qu'en français «standard» (si l'on peut dire), la distance d'avec 1459/61 Gdf est encore considérable.

A notre avis, il n'existe qu'une seule explication plausible à ce phénomène: c'est que ces faits lexicaux ont survécu dans certaines régions

(30) Cf. n. 14.

sans laisser de trace lexicographique, et que les réfugiés les ont ensuite transplantés dans leur nouvelle patrie.

3° Il paraît logique d'appliquer un raisonnement analogue aux nombreux cas où le FEW ou une autre source attestent des faits identiques dans une variété régionale de français ou un dialecte déterminés. Toutefois, une certaine prudence semble de mise. D'abord, ces matériaux sont pour la plupart plus récents que ceux présentés ici, même s'il n'est pas exclu que certains parmi les faits relevés aient déjà existé à l'époque de nos textes, donc la première moitié du 18e s. Ensuite, il est raisonnable de penser que les textes représentent la langue de leurs auteurs plutôt que celle des réfugiés en général. C'est particulièrement vrai pour les quelques exemples tirés du *Livre du Consistoire*, dont deux contiennent des helvétismes évidents. Cela n'a rien de surprenant du moment que l'auteur était lui-même Suisse romand (cf. supra). En ce qui concerne le *Protocolle de la Justice*, la situation est plus complexe. Certes, là aussi, on connaît bien l'auteur (cf. supra). Pourtant, il est probable que les dépositions consignées par lui rendent parfois les paroles propres des personnes interrogées, reflétant ainsi leur usage individuel. Or, les réfugiés établis à Neu-Isenburg étaient d'origine très diverse: certains venaient du Languedoc, du Pays Messin et du Nord, d'autres du Dauphiné (et notamment de Saint-Laurent-du-Cros près de Gap)[31]. En examinant les parallèles fournis par le FEW, on constate que plusieurs mots sont en effet attestés dans cette dernière province. De plus, l'auteur du texte était originaire du Val Cluson (cf. supra), qui, à l'époque, en faisait partie et où l'on parlait un dialecte occitan apparenté. Dans de tels cas du moins, une influence du dauphinois paraît probable. Mais cela ne signifie nullement qu'il existe une correspondance directe entre la localisation dans les répertoires de faits présentés ici d'une part et l'origine des réfugiés de l'autre. Un contre-exemple frappant est fourni par *despectueux*. Bien que le mot apparaisse dans le *Protocolle* sous la plume de P. Arnoul originaire du Val Cluson, ses attestations en français régional se situent sans exception en SR.

Balduinstein Hans Joachim SCHMITT

(31) Cf. Petasch 1999, 202–203, 207, 209.

## Références bibliographiques

Bergerfurth, Wolfgang, 1993. «Sprachbewußtsein und Sprachwechsel in der französisch-reformierten Gemeinde Berlins ab dem Ende des 18. Jahrhunderts», in: Dahmen et al. (éd.) 1993, 83-119.

BlWbg = Oscar Bloch / Walther von Wartburg. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 1975.

Boger, Karl / Vogt, Ernst Friedrich, 1930. «Die Sprache der Waldenserkolonien in Serres und Neuhengstett, in: *ZrP* 50, 437-483.

Dahmen, Wolfgang / Holtus, Günter / Kramer, Johannes / Metzeltin, Michael / Winkelmann, Otto (éd.), 1993. *Das Französische in den deutschsprachigen Ländern. Romanistisches Kolloquium VII*, Narr, Tübingen (= Tübinger Beiträge zur Linguistik, 371).

Diefenbach, Lorenz, 1857. *Glossarium Latino-germanicum mediae et infimae aetatis*, Frankfurt, Joseph Baer (Reprint: Wissenschaftliche Buchgesellschaft Darmstadt, 1968 et 1997).

Eschmann, Jürgen, 1989. «Die Sprache der Hugenotten», in: Eschmann, Jürgen (éd.), *Hugenottenkultur in Deutschland*, Tübingen, Stauffenberg, 9-35.

Frey, Dorina, 1997. *Sprachdokumente der Waldenser in Baden-Württemberg. Sprachwissenschaftliche Untersuchungen anhand des Perouser Gerichtsprotokollbuches und einiger Akten der Waldenserdeputation im Hauptstaatsarchiv Stuttgart.* Unveröffentlichte Magisterschrift, Institut für Linguistik/Romanistik der Universität Stuttgart.

GrEnc = *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, par une société de savants et de gens de lettres. Sous la direction de Marcellin Berthelot, Hartwig Derenbourg [...], 31 vol., Paris, H. Lamirault, puis: Société anonyme de la *Grande Encyclopédie*, 1885-1902.

GRob 2001 = *Le Grand Robert de la Langue Française.* Deuxième édition dirigée par Alain Rey du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue française* de Paul Robert. Nouvelle édition augmentée, 6 vol., Paris, Dictionnaires Le Robert, 2001.

Hartweg, Frédéric, 1981. «Sprachwechsel und Sprachpolitik der französisch-reformierten Kirche in Berlin im 18. Jahrhundert», in: *Jahrbuch für die Geschichte Mittel- und Ostdeutschlands* 30, 162-176.

Hartweg, Frédéric, 1985. «Französisch als Kultsprache? Zur Sprachpolitik der französisch-reformierten Kirche in Berlin (1774-1814)», in: *Beiträge zur Romanischen Philologie* 24, 5-42.

Hartweg, Frédéric, 1986. «Die Hugenotten in Deutschland. Eine Minderheit zwischen zwei Kulturen», in: Rudolf von Thadden / Michelle Magdelaine (éd.), *Die Hugenotten*, München, Beck [2]1986, 172-185.

Hirsch, Ernst, 1963. *Beiträge zur Sprachgeschichte der württembergischen Waldenser*, Stuttgart, Kohlhammer (= Veröffentlichungen der Kommission für geschichtliche Landeskunde in Baden-Württemberg, Reihe B, Bd. 24).

Kowallik, Sabine, 1992. «Die Glaubenflüchtlinge», in: Kramer 1992, 71-95.

Kramer, Johannes, 1992. *Das Französische in Deutschland. Eine Einführung*, Stuttgart, Steiner.

Kramer, Johannes / Winkelmann, Otto (éd.), 1990. *Das Galloromanische in Deutschland*, Wilhelmsfeld, Egert.

Lichtenthal-Milléquant, Carla, 1993. «Die Hugenottensprache in Deutschland im Spiegel ihrer 300jährigen Geschichte am Beispiel Friedrichsdorfs a. Taunus», in: Dahmen et al. (éd.) 1993, 69-82.

Marmier, Carl, 1901. *Geschichte und Sprache der Hugenottencolonie Friedrichsdorf am Taunus*, Diss. Marburg.

Meyer, Paul, 1903. «Recettes médicales en provençal», in: *Romania* 32, 268-299.

Meyer, Paul, 1908. «Recettes médicales en français», in: *Romania* 37, 358-377.

Milléquant, Marie-Carla, 1969. *Das Französische in einigen hessischen Hugenottenkolonien in sprach- und kulturhistorischer Sicht. Friedrichsdorf/Taunus – Raum Hofgeismar-Louisendorf b. Frankenberg/Eder*, Diss. Frankfurt/M.

Petasch, Gudrun, 1999. «Das ‹welsche Dorf›. Zur Gründung Neu-Isenburgs und seiner weiteren Entwicklung im 18. Jahrhundert», in: Heidi Fogel / Matthias Loesch, *«Aus Liebe und Mitleiden gegen die Verfolgten». Beiträge zur Gründungsgeschichte Neu-Isenburgs*, Neu-Isenburg, edition momos, 167-255.

Petasch, Gudrun, 2002. *Le Livre du Consistoire - Konsistorienbuch der französischen reformierten Kirche Neu-Isenburg 1706-1737 (1722-1731)*. 2., vollständig überarbeitete und erweiterte Auflage. Übersetzt und herausgegeben von Gudrun Petasch, Neu-Isenburg, edition momos.

Petasch, Gudrun, 2005. *Gerichtsbuch der Gemeinde Isenburg. Protokolle aus den Jahren 1727-1733*. Herausgegeben und übersetzt von Gudrun Petasch, Neu-Isenburg, edition momos.

Pierrehumbert, William, 1926. *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse-romand*, Neuchâtel, Attinger.

Rothwell, William (éd.), 1977-1992. *Anglo-Norman Dictionary*. London, The Modern Humanities Research Association (= Publications of the Modern Humanities Research Association, 8).

Rothwell, William et al., 2005 sqq. *Anglo-Norman Dictionary.* Second Edition. A revised and enlarged edition of the Dictionary first published by the Modern Humanities Research Association in conjunction with the Anglo-Norman Text Society (1977-1992). General Editor William Rothwell. Edited by Stewart Gregory, William Rothwell and David Trotter [...]. London, Maney Publishing for the Modern Humanities Research Association (= Publications of the Modern Humanities Research Association, 17)[32].

Schmitt, Hans Joachim, 1987. «Ungenutzte Dokumente zur französischen Sprachgeschichte des 17. und 18. Jahrhunderts. Lexikalische Untersuchungen an den

(32) Refonte en cours de publication du titre précédent. La version sur papier que nous avons pu consulter au CNRS–ATILF de Nancy en octobre 2006 comprend les volumes I (A–C) et II (D–E).

Waldenserurkunden von Schaumburg und Holzappel-Charlottenberg bei Diez/Lahn», in: *ZrP* 103, 356-364.

Schmitt, Hans Joachim, 1989. «ABBATIA und ABBAS in sekundären Bedeutungen und ihre Spuren in Gallo- und Italoromania. Ein wortgeschichtlicher Streifzug, ausgehend von *abbaye* "Zunft" in deutschen Waldenserprivilegien», in: *ZrP* 105, 92-133.

Schmitt, Hans Joachim, 1990. «Lexikalische Untersuchungen an französischsprachigen Waldenserakten aus dem deutschen Refuge», in: Kramer / Winkelmann (éd.) 1990, 33-57.

Schmitt, Hans Joachim, 1993a. «Neue Funde zur Geschichte des französischen Wortschatzes in Waldenserakten des deutschen Refuge», in: Dahmen et al. (éd.) 1993, 54-68.

Schmitt, Hans Joachim, 1993b. «Recherches lexicales sur des documents français issus du Refuge vaudois en Allemagne», in: G. Hilty (éd.), *Actes du XX^e^ Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. Université de Zurich (6–11 avril 1992)*, Tübingen / Basel, Francke, t. IV, 307-320.

Schmitt, Hans Joachim, 1996a. *Der französische Wortschatz der Waldenser in Deutschland. Archivstudien*, Tübingen, Niemeyer (= Beihefte zur *ZrP*, Bd. 265).

Schmitt, Hans Joachim, 1996b. CR de Kramer 1992, in: *RLiR* 60, 262-270.

Schmitt, Hans Joachim, 1996c. CR de Jacques Flournoy, *Journal 1675-1692*, édité par Olivier Fatio avec la collaboration de Michel Grandjean et Louise Martin-van Berchem, Genève, Droz, 1994 (Publications de l'Association Suisse pour l'Histoire du Refuge Huguenot / Publikationen der Schweizerischen Gesellschaft für Hugenottengeschichte, vol. 3), in: *RLiR* 60, 1996, 314-318.

Schmitt, Hans Joachim, 1998. CR de Meindert Evers, *Gabriel de Convenant. Avoué de la «Glorieuse Rentrée» des Vaudois. Correspondance avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies 1688–1690*, Genève, Droz, 1995 (Publications de l'Association Suisse pour l'Histoire du Refuge Huguenot / Publikationen der Schweizerischen Gesellschaft für Hugenottengeschichte, vol. 4), in: *ZrP* 114, 560-565.

Schmitt, Hans Joachim, 2002. CR de Marie-Jeanne Ducommun, Dominique Quadroni, *Le refuge protestant dans le Pays de Vaud (Fin XVII^e^–début XVIII^e^ s.). Aspects d'une migration* (Publications de l'Association Suisse pour l'Histoire du Refuge Huguenot / Publikationen der Schweizerischen Gesellschaft für Hugenottengeschichte, vol. 1), Genève, Droz, 1991, in: *ZrP* 118, 283-287.

Schmitt, Hans Joachim, 2004. «Neue exilfranzösische Wortschatzfunde aus deutschen Waldenser- und Hugenottenkolonien», in: *Romanistik in Geschichte und Gegenwart*, 10, 1, 3–20.

Schmitt, Hans Joachim, 2005. CR de Petasch 2002, in: *ZrP* 121, 166-177.

Villatte, Césaire, 1912. *Parisismen. Alphabetisch geordnete Sammlung der eigenartigen Ausdrücke des Pariser Argot*. Neubearbeitet von Rudolf Müller-Riefstahl [...] und Marcel Flandin [...]. 8., verbesserte und vermehrte Auflage, Berlin-Schöneberg, Langenscheidt.